



Green Handco

PROTOCOLE GREEN HAND CO

- REPRISE DE L'ACTIVITÉ -

Les procédures ci-dessous doivent être scrupuleusement respectées pour une reprise de l'activité en toute sécurité.

ÉQUIPES TERRAIN :

PREMIERS GESTES :

- Tout contact physique est interdit
- Garder au minimum un mètre de distance entre les individus
- Se laver régulièrement les mains à l'aide de gel hydroalcoolique ou d'eau et de savon
- Se rendre dans le dépôt qui vous est attribué pour le rangement de votre matériel
- Laisser le maximum d'effets personnels dans le sac personnel et désinfecter régulièrement le téléphone



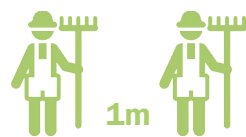
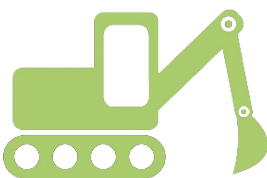
À L'ENTREPRISE



- Les réunions ou points bilans se font dehors en respectant le marquage de distances de sécurité
- Les accès, grand dépôt ou petit dépôt seront strictement respectés selon les directives du gérant.
- L'accès à l'espace administratif est interdit hors personnel administratif

- L'accès aux vestiaires est interdit
- Le matériel utilisé (lingettes, ...) pour désinfecter est jeté dans les poubelles prévues à cet effet

SUR LE CHANTIER



AU SEIN DE L'ÉQUIPE :

- 1 mètre au minimum sera respecté toutes circonstances
- Aucun échange de matériel sauf nécessité absolue, avec au préalable, la désinfection obligatoire du matériel



ECHANGES ENTRE LES CLIENTS ET L'ÉQUIPE :

- Les clients seront prévenus du passage par téléphone ainsi que des consignes mises en oeuvre
- Aucun échange en réunion ne se fera avec les clients hormis par téléphone

2 avenue de la Petite Villedieu – 78990 ELANCOURT
Tél : 01.30.51.95.71 – Télécopie : 01.30.51.71.39
contact@greenhandco.com - SIRET : 847 830 643 000 15
APE : 8130Z - Agrément phytosanitaire : IF01505





LE MATÉRIEL :

- Le matériel a été réparti par personne et étiqueté, il est donc à strict usage personnel
- Tout échange de matériel se fera uniquement après désinfection de celui-ci
- Le matériel sera désinfecté après chaque utilisation et avant chaque remise dans le camion



PROCÉDURE DE PRISE DE POSTE :

- Se rendre à l'entreprise à l'heure définie par les plannings
- Se désinfecter les mains avant d'ouvrir la porte du dépôt
- Accéder au dépôt défini qui vous est attribué
- Installer un sac poubelle dans la poubelle installée à l'arrière du véhicule
- Dans les camions à double cabines, **le passager se placera à l'arrière droite** de la cabine



PROCÉDURE DE CHANGEMENT DE CHANTIER :

- Entre deux chantiers, le matériel est désinfecté après chaque usage et avant de retourner dans le camion
- Lavage des mains obligatoire avant de remonter dans la cabine



PROCÉDURE DE RETOUR CHANTIER :

- Le matériel est désinfecté avant de reprendre place dans le camion
- Désinfecter les poignées de porte
- Fermer le sac poubelle définitivement
- Lavage des mains avant de remonter dans les cabines
- A l'arrivée au dépôt : L'équipier qui ouvre les portes se désinfecte les mains avant toute action



DÉSINFECTION DU CAMION :

- La cabine devra être désinfectée à l'aide de lingettes chaque soir et jetées dans les poubelles prévues à cet effet
- Dans les doubles cabines, chaque individu sera en charge de désinfecter son espace dans la cabine chaque soir à la descente du camion
- Une fois la désinfection effectuée, tout retour dans la cabine est interdit
- Le sac poubelle est jeté chaque soir



PROCÉDURE D'ÉVACUATION DU SAC POUBELLE COVID-19 CHAQUE SOIR :

- Ouvrir les portes donnant sur le conteneur conservé à l'extérieur du bâtiment
- Saisir le sac et le jeter dans le conteneur
- Se laver les mains avant de refermer les porte

ADMINISTRATION :

PREMIERS GESTES :

- Tout contact physique est interdit
- Garder au minimum un mètre de distance entre les individus
- Se laver régulièrement les mains à l'aide du gel hydroalcoolique
- Désinfecter 1 fois par jour au minimum les espaces de travail
- Aérer au minimum 2 fois par jour les bureaux
- Interdiction des échanges de matériel (règles, calculatrice ...)
- Désinfecter 2 fois par jour la photocopieuse, cafetière, bouilloire...
- Le matériel de désinfection (lingettes...) est jeté dans la poubelle prévue à cet effet



PROCÉDURE D'ÉVACUATION DU SAC POUBELLE COVID-19 CHAQUE SOIR :

- Ouvrir les portes donnant sur le conteneur conservé à l'extérieur du bâtiment
- Saisir le sac et le jeter dans le conteneur
- Se laver les mains avant de refermer les portes

RÉUNIONS :

- Les réunions sont interdites



MODIFICATION DU PROTOCOLE DES AGENTS D'ENTRETIEN DES LOCAUX :

- Désinfecter les poignées de portes et tous les espaces susceptibles d'être touchés (machines à café, bouilloire, photocopieuse, ...)

ACCÈS AUX LOCAUX :

- L'accès aux locaux du personnel administratif se fera uniquement par le bâtiment principal, porte du petit dépôt



PROTOCOLE RÉCEPTION DU COURRIER :

- Si besoin de signature, utiliser son propre stylo
- Respecter 1m minimum de distance entre les individus
- Exemple d'ouverture : Tenir les enveloppes de la main gauche et sortir les contenus de la main droite, jeter dans la mesure du possible les enveloppes de la main gauche et se laver les mains.

PROTOCOLE LIVRAISON :

- Se laver les mains avant et après la livraison
- L'accès aux dépôts aux livreurs est interdit
- Respecter 1m minimum de distance entre les protagonistes



En cas de symptômes, en faire part au gérant :

Téléphone de l'entreprise : 01 30 51 95 71
Par mail : contact@greenhandco.com

Le 25/03/2020